

Politique Sécurité et Environnement

Pour respecter les exigences des normes OHSAS 18001 et ISO 14001, la Direction s'engage à :

- **entreprendre une démarche d'Amélioration Continue dans le domaine de la Sécurité au Travail et de l'Environnement en mettant en place l'ensemble des actions nécessaires :**
 - pour prévenir tout préjudice personnel et atteinte à la santé
 - pour limiter les impacts de ses activités, en particulier à prévenir toute pollution et préserver les ressources
- **respecter en permanence la législation et les réglementations applicables au site en tenant également compte de celles des parties intéressées**
- **participer à des initiatives locales de protection de l'environnement et à favoriser la biodiversité**
- **s'assurer de la compréhension des actions menées pour une amélioration comportementale en matière de sécurité et santé et pour une meilleure protection de l'environnement**
- **communiquer les objectifs environnementaux aux employés et aux parties intéressées externes.**

Les objectifs Sécurité sont définis chaque année dans le but d'identifier et de réduire les risques encourus par notre personnel, nos sous-traitants intervenant sur le site et nos visiteurs.

Les actions et les indicateurs définis sont axés sur la vigilance partagée et plus particulièrement sur :

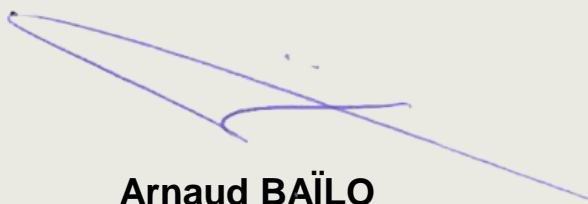
- Le renforcement du comportement « Sécurité » :
 - en réduisant les facteurs de risque identifiés par le document unique
 - en déployant les actions de terrain et les formations au plus proche des activités de chacun
- La réduction des accidents déclarés, des accidents bénins et des maladies professionnelles
- L'identification et le traitement des presque-accidents, des situations dangereuses et des contraintes liées à l'ergonomie au poste de travail
- La limitation des risques d'accidents de circulation à l'intérieur du site comme à l'extérieur.

Les objectifs Environnementaux sont définis chaque année, dans le but de préserver les ressources naturelles et de réduire nos nuisances sur l'environnement, sur la base de l'analyse environnementale du site.

Les indicateurs de performance quantifient : nos consommations d'énergie et d'eau, la génération de déchets, l'utilisation de produits chimiques.

La mise en œuvre de cette politique fait appel à l'adhésion, à la participation et aux compétences de tout le personnel.

Le soussigné, Arnaud BAÏLO, délègue la responsabilité de la mise en place et du suivi du système de management de la Santé et de la Sécurité au Travail à la Directrice des Ressources Humaines et ceux du système de management environnemental au Directeur Méthodes et Maintenances.



Arnaud BAÏLO
Président de PUNCH Powerglide Strasbourg